



Centre Europe - Tiers Monde

Centre de recherches et de publications sur les relations entre le Tiers Monde et l'Europe

CETIM

Rue Amat 6

CH-1202 Genève

Tél. +41 (0)22 731 59 63

Fax +41 (0)22 731 91 52

E-mail: cetim@bluewin.ch

Site Web: www.cetim.ch

Haut-Commissariat aux droits de l'homme

A l'attention de

M. Philip Alston,

Rapporteur Spécial sur les exécutions
extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

8-14, av. de la Paix

1211 Genève 10

Genève, le 30 septembre 2005

Concerne : Guatemala

Monsieur le Rapporteur spécial,

Le Centre Europe-Tiers Monde (CETIM) est vivement préoccupé par l'augmentation des exécutions sommaires et extrajudiciaires depuis l'an dernier, commises par des Forces spéciales de la police nationale civile guatémaltèque, en particulier à l'égard des paysans.

En effet, le 31 août 2004, 6 paysans¹ dont un mineur² et 2 étudiants³ ont été tués par la police, dont un paysan devant un journaliste alors qu'il avait déjà été arrêté, lors de l'expulsion de quelque 1500 familles de paysans de la propriété Finca Nueva Linda à Champerico (Retalhuleu) par 1000 agents des Forces spéciales de la Police Nationale Civile.

Par ailleurs, des mineurs détenus ont reçu des coups dans l'abdomen, ont été menacés de mort par les agents de la Police Nationale Civile. Il est à souligner que des journalistes témoins de la scène ont également été agressés, ont reçu des coups et des menaces par ces mêmes agents.

Après cette expulsion, la police a brûlé les logements et biens des paysans, détruit leurs cultures et tué leurs animaux domestiques.

M. Sergio Morales, Procureur des Droits de l'homme (Ombudsman) de Guatemala, a dénoncé ces violations au Ministère Public en les qualifiant d'« abus de pouvoir, assassinats, agressions, exécutions extrajudiciaires et blessures »⁴. Il est à noter que le Ministère public n'a pris aucune mesure suite à cette dénonciation.

Le 11 janvier 2005, M. Raul Castro Bocel, 37 ans, a été tué, et 4 paysans ont été blessés par la police lors de la manifestation des paysans de Solola. Ces derniers, voulant préserver l'eau de leur territoire, avaient bloqué la Route Interaméricaine pour empêcher le transport d'une turbine de la compagnie minière « Montana Exploradora S.A. » qui était escorté par 700 agents des Forces spéciales de la Police Nationale Civile.

¹ Il s'agit de Jaime Rocaél Ángel Monzón, Edwin Anibal Gramajo González, Miguel Ramos Quich (69 ans), Pedro López Vásquez et un autre paysan dont l'identité n'a pas été communiquée.

² Víctor Pérez Vásquez (16 ans)

³ Il s'agit de David Natanahel Cabrere García (17 ans) et Jacobo Abraham Vicente Elías (17 ans).

⁴ Voir Rapport préliminaire du *Procurador de los derechos humanos* du 2 septembre 2004.

Le 14 mars 2005, M. Juan Lopez Velasquez, 24 ans, instituteur, a été battu puis tué par balles par des agents de la Police Nationale Civile lors de la manifestation nationale contre le Traité de libre commerce entre l'Amérique centrale, la République dominicaine et les Etats-Unis (CAFTA). 10 autres personnes ont été blessées dont 6 par balles et de nombreux mineurs ont également été arrêtés lors de cette manifestation. Il est à noter que les observateurs de l'Ombudsman ont reçu des insultes et intimidations de la part d'un officier des Forces spéciales.

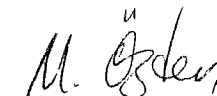
Le 8 juillet 2005, M. Alvaro Juarez, 64 ans, leader de l'Alliance pour la vie et la paix et défenseur des Droits de l'homme au Guatemala, a été assassiné par des « personnes non identifiées » à San Benito/Peten pour avoir dénoncé l'injustice, la corruption et les abus d'autorité commis par la Police Nationale Civile. Il était également engagé contre le CAFTA.

Il faut souligner que, entre le 1^{er} janvier et le 2 août 2005, le bureau d'inspection de la police a enregistré 4890 plaintes contre des membres de la police pour extorsion, vols, larcins, perquisitions illégales et blessures.

C'est suite à cette augmentation spectaculaire de violences et de violations des droits humains que les 23 organisations sociales et de défense des droits humains ont diffusé une déclaration pour les dénoncer⁵.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons d'intervenir d'urgence auprès des autorités guatémaltèques afin qu'elles prennent des mesures pour mettre fin à l'impunité dont jouissent les agents de sa police nationale civile.

En vous remerciant d'avance de toutes les démarches que vous entreprendrez, nous vous adressons, Monsieur le Rapporteur spécial, notre meilleures salutations.


Pour le CETIM
Malik Özden

Copie à : - M. Walter Kälin, Représentant du Secrétaire général sur les personnes déplacées dans leur propre pays ;
- M. Jean Ziegler, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ;
- Mme Hina Jilani, Rapporteur spécial sur les défenseurs des droits de l'homme

⁵ Voir en annexe la déclaration intitulée « Face à la vague d'agression et d'attaques » datée du 29 juin 2005.